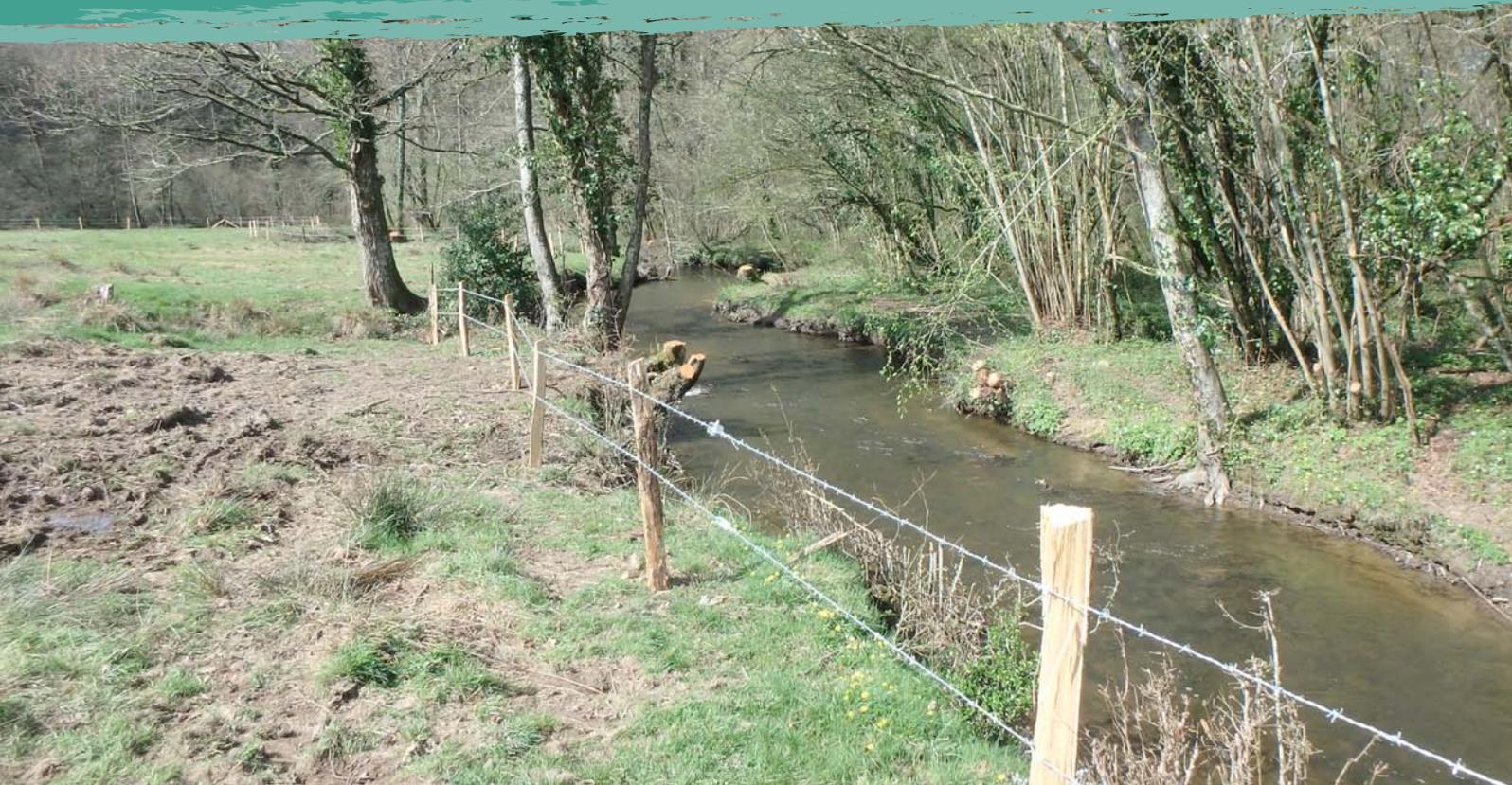


Restauration des cours d'eau sur les bassins versants Gourbe et Vée

CONTRAT TERRITORIAL MAYENNE AMONT – CAPTAGE DE PONT DE COUTERNE

2015 - 2019

Bilan à mi-parcours



Restauration des bassins Gourbe et Vée

● Un dispositif du Contrat territorial Mayenne amont - captage de pont de Couterne

La restauration des cours d'eau Gourbe et Vée s'inscrit dans le cadre d'un Contrat territorial intitulé « Mayenne amont - captage de pont de Couterne ». Ce contrat, qui constitue un outil financier d'intervention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB), est co-signé par le Parc et le Syndicat départemental de l'eau (SDE) de l'Orne.

Si la mission du Parc concerne la restauration des milieux aquatiques, celle du SDE porte sur les pollutions diffuses et a pour objectif de réduire les concentrations de pesticides et produits phosphorés.

Plus d'informations : consultez la plaquette de présentation du programme de restauration sur notre site internet ou contactez-nous pour obtenir une version papier.

● Les enjeux environnementaux

Une étude réalisée en 2007 a mis en avant l'existence de plusieurs facteurs d'altération des cours d'eau des bassins Gourbe et Vée, ce qui a une incidence sur leur qualité biologique et physico-chimique et par conséquent sur leur capacité épuratoire. Le captage d'eau potable du pont de Couterne sur la Mayenne est un enjeu majeur : il permet d'alimenter une partie des 5 800 habitants sur le territoire du syndicat intercommunal d'eau potable d'Andaine. Il est classé Captage prioritaire Grenelle compte tenu du caractère vulnérable et stratégique de la ressource.

Bilan à mi-parcours : l'avancée de la programmation

Afin d'améliorer l'état de ces cours d'eau, un programme pluriannuel de restauration est à l'œuvre depuis 2015 pour une durée de 5 ans.

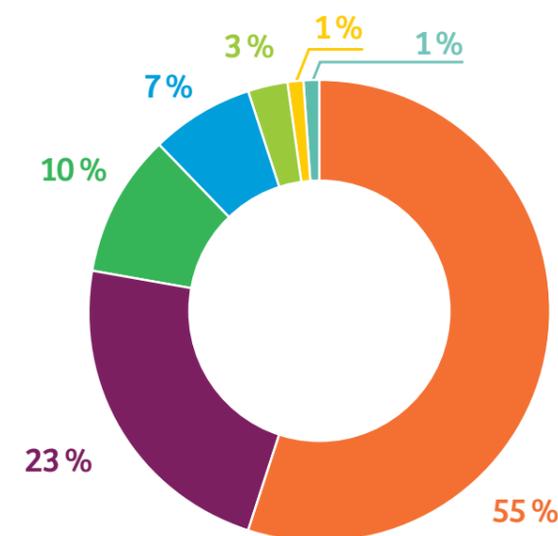
En adéquation avec les axes d'intervention identifiés, le Parc, qui en est maître d'ouvrage, mène depuis maintenant 2 ans et demi des actions en matière de :

- restauration de la morphologie,
- restauration de la végétation des berges,
- lutte contre le piétinement des troupeaux,
- restauration de la continuité écologique.

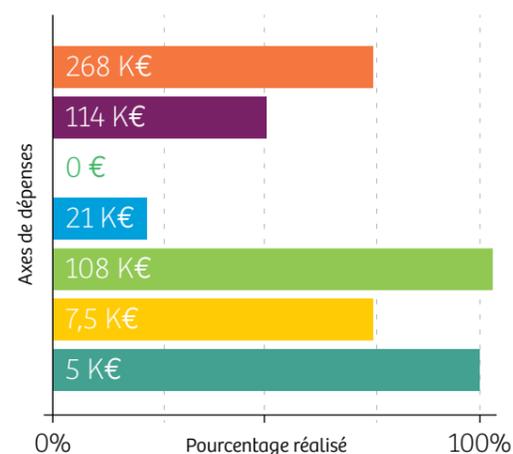
Répartition des dépenses Sur une enveloppe totale de 995000 €



Dépenses prévisionnelles



Dépenses engagées



Zoom sur... la restauration de la morphologie

Les constats de départ

L'état des lieux réalisé a mis en évidence que près de la moitié des cours d'eau du territoire ont été déplacés et/ou recalibrés (élargis, approfondis).

Les écoulements ont tendance à être :

- uniformisés sur les portions de cours d'eau rendues rectilignes,
- ralentis sur les portions de lit élargies.

Les incidences

Les abris sont favorisés par les phénomènes d'érosion et un lit peu profond. L'absence de méandres (sinuosité) nuit à la présence de ces abris : la faune en est directement impactée.



Certaines portions rectilignes de la Vée présentent des écoulements uniformes et sont peu pourvues en abris sous-berges.



À l'inverse, un lit naturel et sinueux permet une forte diversité des écoulements. L'érosion des méandres favorise l'habitat sous berge.

Mise en œuvre des actions

Les travaux ont été engagés en priorité sur des portions de cours d'eau où le potentiel d'amélioration de la qualité des eaux et/ou la capacité à accueillir des espèces étaient importants et utiles à l'échelle du bassin.

Recharge de cours d'eau

Objectif : favoriser et accompagner une diversification des écoulements et des formes du lit du cours d'eau.

Réduire la largeur du lit par l'introduction de graviers, pierres et blocs permet d'accroître les vitesses d'écoulement de l'eau et ainsi d'améliorer l'oxygénation. Cela favorise également la création d'habitats aquatiques.



Travaux sur la Maure au sud de la Ferté-Macé

Remise en fond de vallée

Objectif : restaurer les qualités initiales du cours d'eau.

Le lit du cours d'eau est décalé de son fond de vallée et présente un profil rectiligne. Des ruptures de pente (chutes d'eau) créent des blocages à la circulation des espèces. En rétablissant le profil et le gabarit naturels du lit, on améliore la qualité de l'eau, on accroît les habitats disponibles pour les espèces et on rétablit de bonnes conditions de circulation pour ces dernières.



La Maure avant et après travaux. La remise en fond de vallée permet d'augmenter son potentiel biologique (accroissement des zones de reproduction pour les truites) et l'oxygénation.

Bilan à mi-parcours

Localisation des interventions



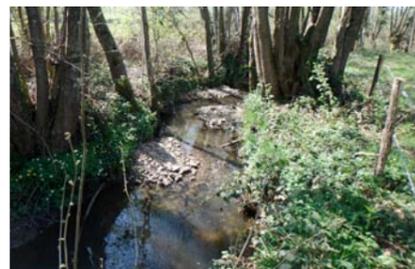
Recépage sélectif de végétation sur la Gourbe

Restauration de la végétation des berges

22 110 m de végétation restaurés

206 encombres retirés

Un guide d'entretien de la végétation rivulaire avec explications et conseils pratiques est disponible



Recharge en granulats sur la Vée

Restauration de la morphologie

2625 tonnes de granulats déposées dans le lit des cours d'eau

600 m de cours d'eau remis en fond de vallée



Protection de la berge et du lit sur la Pourcellière

Lutte contre le piétinement

113 abreuvoirs aménagés

20 250 m de clôture posés

4 ponts aménagés sur ruisseau



Aménagement d'un pont routier sur le ruisseau du Rocher Barré

Restauration de la continuité écologique

- Ouvrage aménagé
- Étude en cours

Engagement des riverains

- 59 agriculteurs engagés
- 120 conventions de travaux passées
- 95% des propositions d'aménagement acceptées par les riverains



En 2017 et pour la deuxième année consécutive, les élèves du collège Jacques Brel (la Ferté-Macé, 61) ont débarrassé certaines portions de la rivière de la Maure de leurs déchets dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature ».



Chaque année, les pêcheurs de La Fertoise s'engagent dans des travaux de restauration.

Bassin versant Gourbe Vée Maure

- TRAVAUX**
- Morphologie
 - Piétinement
 - Entretien végétation

- OUVRAGES**
- Étude
 - Travaux

Zoom sur...

La restauration de la continuité écologique

Les constats de départ

201 obstacles artificiels à l'écoulement des eaux ont été recensés sur la Vée, la Gourbe et sur leurs affluents. Ils peuvent être de différentes natures, mais il s'agit la plupart du temps d'aménagements pour franchir le cours d'eau (buse, pont), de digues de plans d'eau alimentés directement par la rivière et de déversoirs d'alimentation de moulin.

Les incidences

Ces obstacles peuvent dégrader la qualité biologique et physico-chimique, c'est-à-dire avoir une influence sensible sur le bon état écologique des cours d'eau. En effet, les retenues ou chutes peuvent :

- **réchauffer les eaux** et en réduire l'oxygénation,
- **favoriser les phénomènes d'évaporation** et donc réduire les débits d'eau en aval,
- **limiter voire entraver les déplacements des espèces**. Lesquelles ne peuvent parfois plus accomplir leur cycle biologique,
- **piéger les sédiments**, ce qui génère des phénomènes d'envasement en amont.



Sur le ruisseau du Fourneau, le manque d'oxygénation et le réchauffement des eaux au niveau de l'étang du petit Jard conduisait à la formation de bactéries toxiques (cyanobactéries). Ouvrage aménagé en 2016

Mise en œuvre des actions

Les incidences sur le milieu et son fonctionnement variant selon les obstacles, le comité de pilotage a décidé de hiérarchiser les interventions selon plusieurs critères :

- **la position de l'ouvrage** par rapport aux axes migratoires identifiés pour les espèces du bassin,
- **l'impact de l'obstacle** sur la qualité d'eau (principalement température et oxygénation) et de l'habitat des espèces naturellement présentes.

Les interventions identifiées portent sur :

- **18 petits ouvrages**, majoritairement des dispositifs de franchissement de cours d'eau.

Les principales interventions sont prévues en 2018



Ruisseau de Magny avant/après aménagement de seuils successifs



Avant/après l'aménagement d'une rampe en enrochement en aval d'un pont sur le Sarthon

- **4 gros ouvrages** de retenue d'eau liés à 2 plans d'eau (étang de la Forge et lac de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie sur la Vée) et à 2 anciens moulins (la Cour et la Vallée sur la Maure à Antoigny).

Une étude est actuellement en cours afin de définir les actions à mettre en œuvre.

Gros ouvrages : réflexion sur les travaux à engager

Les scénarios d'aménagements concernant les gros ouvrages étant multiples, une étude préalable était indispensable. Le bureau d'étude SERAMA s'est vu confier en

décembre 2016 une étude d'avant-projet : après analyse détaillée des sites et avec l'accord des propriétaires, les aménagements seront identifiés et les travaux entrepris.

Les scénarios envisageables

Mise en contournement

Il s'agit de préserver l'attrait paysager et récréatif des sites en conservant le plan d'eau. On restitue au cours d'eau des caractéristiques naturelles en le plaçant dans un lit séparé du plan d'eau par une digue imperméable.



Étang de la Bazouge de Chéméré (53)
Exemple de mise en contournement de la rivière par rapport au plan d'eau

À l'étude pour :

- 1 **Lac de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie Vée**
- 2 **Moulin de la Vallée Maure – La Ferté-Macé**

Aménagement d'une rampe en enrochements

Il s'agit de répartir le dénivelé de chute d'eau de façon à ce que la pente soit compatible avec la nage des principales espèces.



Exemple de rampe en enrochements sur l'Huisne (61)

À l'étude pour :

- 3 **Retenue du clapet, Moulin de la Cour Maure – La Ferté-Macé**

L'effacement

C'est la solution la moins onéreuse pour un impact positif optimum sur le milieu : restauration d'écoulements naturels, réduction de l'envasement de la rivière,...



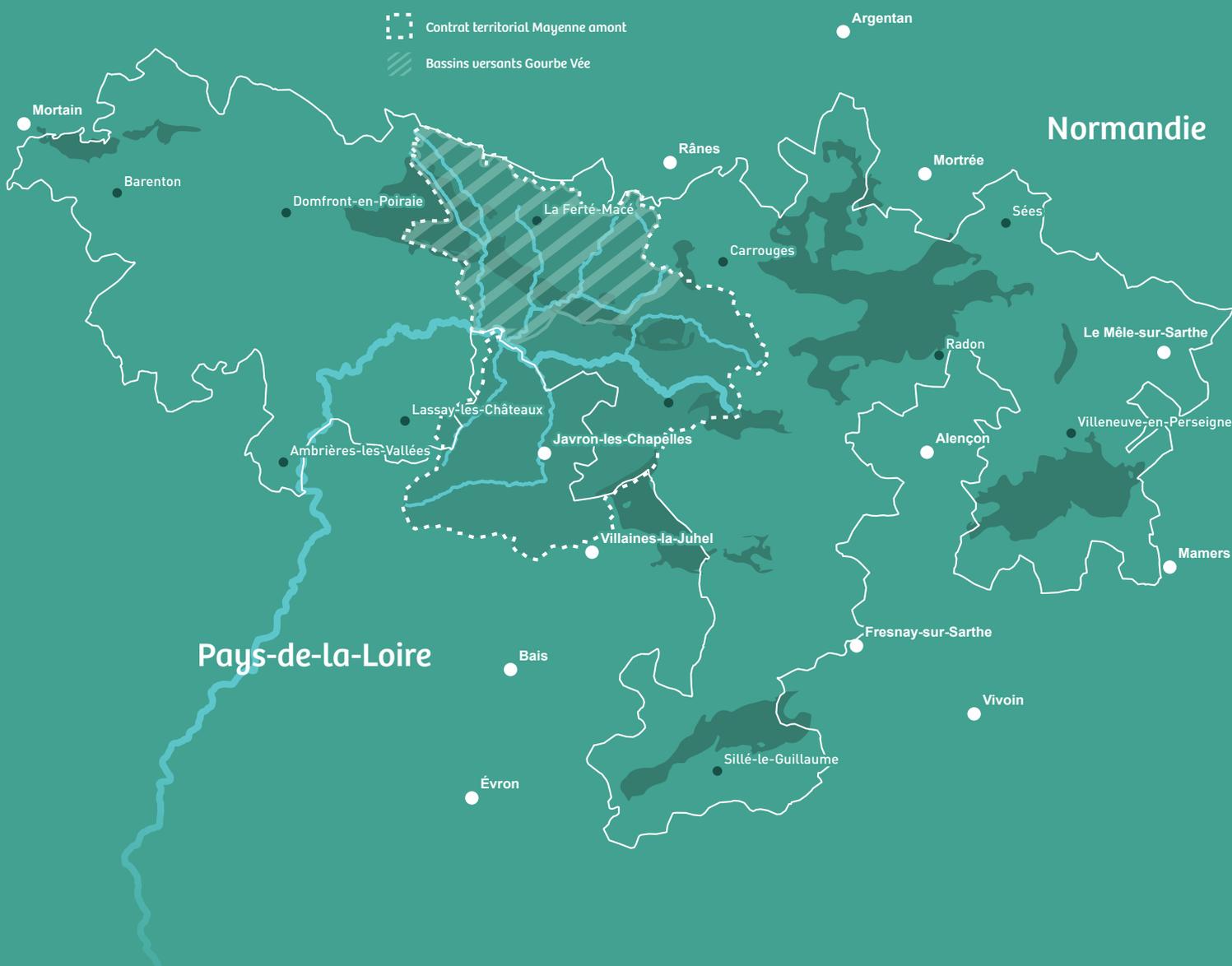
L'Erve à Sainte-Suzanne-et-Chammes (53)
Exemple d'effacement de plan d'eau

Tous les scénarios d'aménagement restent à l'étude pour :

- 4 **L'étang de la Forge Vée – Les Monts d'Andaine**



Parc
naturel
régional
Normandie-Maine
Une autre vie s'invente ici



La mise en œuvre de ce programme d'interventions
est permise grâce à la participation financière des partenaires suivants :



Communauté de
communes du Pays
fertois et du Bocage
carrugien